



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°32

REUNION du 07 et 11 Mars 2019

Présents : Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU, Bernard DELORME.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

DEMANDE DE DELEGUES : Les demandes de délégués doivent nous parvenir suffisamment à l'avance pour permettre de répondre favorablement. Le nombre de délégués n'est pas extensible aussi les demandes officielles et écrites, seront honorées en priorité.

ARRETE MUNICIPAL : Ce week-end encore, certains clubs n'ont pas respecté les procédures, suivant l'article 71. Vous devez vous assurer impérativement que tous les intervenants sur un match, arbitre, accompagnateur, équipe visiteuse, délégué, permanence sportive ont été informé du report de la rencontre. Un simple texto ne suffit pas.

Dans le cadre de l'organisation des parties finales de championnats, et des demies finales des coupes, Il est fait appel à candidatures pour le prêt des installations, si vous êtes intéressés, prière d'en informer la commission Séniors via la boîte Mail compétitions Séniors.

RAPPEL : En cas de problème avec la FMI, prière d'en informer le District, en rédigeant un rapport de non utilisation de la FMI, qui se trouve dans les documents. Toutefois, il est impératif de faire une feuille papier à adresser au District en cas de non fonctionnement de celle-ci.

La commission informe les clubs, que des modifications de dates de matchs ont été effectuées, pour certains clubs, en raison de leur qualification pour les ¼ de finales de coupes.

D1 ET D2

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

La 2ème phase débutera le 10/02/2019. Le calendrier des matchs est en ligne sur le site du District.

COUPES RENE GIRAUD ET XAVIER BOUVIER

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

FRAIS DES OFFICIELS : Les frais des officiels pour parties finales des coupes, sont à la charge des 2 clubs : a savoir le Club recevant règle l'arbitre central + un assistant + la moitié du délégué, le Club visiteurs règle le deuxième assistant + l'autre moitié du délégué..

L'utilisation de la FMI est obligatoire pour ces rencontres.

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

CHAMPIONNAT :

RPSS / FLGG du 07/03/2019 se jouera le 28/03/2019.

Les rencontres du lundi de paque sont reprogrammées, ainsi :

CFE TOULAUD / FC EYRIEUX EMBROYE 3 le jeudi 25/04/2019 à Charmes sur Rhône 20h30.
Frais d'arbitrage à la charge de CFE TOULAUD.

AS PTT VAL. / ST ROMAIN LE PIC le 26/04/2019 21h.

AME SPORT / FLGG le 25/04/2019.

Les clubs sont priés d'en prendre compte.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Dès le début de la phase deux, vous devez utiliser la tablette en lieu et place de la feuille de match papier.

Dès la fin du match, après avoir saisi le résultat, vous devez **effectuer la transmission**.

Si vous attendez trop (fin de réception) le délai est dépassé et la transmission ne peut se faire.

Si le match n'a pas pu se jouer, ne rien faire avec la tablette et informer la commission, dans les meilleurs délais, afin qu'elle puisse le reprogrammer et que vous puissiez utiliser la tablette à la nouvelle date.

FUTSAL

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

PONT LA ROCHE utilisera le gymnase Jeannie LONGO à TOURNON le mardi à 20H30 pour ses matchs à domicile. Les matchs ont été programmés.

En application de l'article 19/3 des règlements sportifs le club ACSF d'Annonay est mis Hors Championnat (3ieme forfait). Les clubs sont priés d'en prendre note .